

# ÉVALUATION INITIALE D'APTITUDE AUX FORMATIONS DEUX-ROUES (PERMIS A1 ET A2) SUR SIMULATEUR

Réf de l'action : ECF R131.PR indice 01 du 29/04/2021

## OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable d'évaluer le niveau d'une personne à la conduite d'un véhicule de catégorie A ou A1 ;  
Être capable de déterminer le nombre d'heures de formation nécessaires ;  
Être capable de répondre à l'obligation réglementaire des articles L213-2 et R213-3 du Code de la Route.

## PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Toute personne souhaitant conduire un véhicule entrant dans la catégorie A ou A1,
- Cette évaluation est obligatoire pour toute personne âgée de :
  - Au moins 16 ans, souhaitant débiter une formation A1,
  - Au moins 18 ans, souhaitant débiter une formation A2,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

## AVERTISSEMENT

- Selon les articles R213-2 et R213-3 du Code de la Route, l'évaluation du niveau du candidat avant l'entrée en formation est obligatoire, tout comme le nombre prévisionnel d'heures de formation devant être précisé dans le contrat.

## MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- Délais d'accès à l'évaluation : immédiat à compter de la signature du Contrat sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

## MOYENS HUMAINS

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » ou d'un diplôme admis en équivalence.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : Nous contacter.

## MOYENS D'ÉVALUATION

- Evaluation réalisée en agence avec un simulateur,  
Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Nous contacter.

## THEMES D'EVALUATION

- Évaluer son niveau :
  - d'expérience en conduite,
  - de motivation,
  - de connaissance des organes de la moto,
  - de pratique de la conduite.

## MODALITES D'EVALUATION

- L'évaluation est individuelle, elle s'articule autour d'exercices :
  - Questions sur l'expérience de la circulation,
  - Détection des risques,
  - Trajets à effectuer en suivant les consignes.
- L'évaluation s'articule autour de questions orales et de tests pratiques selon les thèmes d'évaluation.

## SANCTION VISEE

- Le Bilan d'évaluation restitué à l'élève fait apparaître :
  - les notes obtenues par critères,
  - le score total,
  - le nombre d'heures de formation proposé,
  - le nom, le numéro de l'autorisation d'enseigner et la signature du formateur,
  - Il sera annexé au contrat.

Organisme agréé Cf site [www.ecf.asso.fr](http://www.ecf.asso.fr) de l'Agence.

## EFFECTIFS

- Une personne par simulateur (évaluation individuelle).

## HORAIRES

- Cf. site [www.ecf.asso.fr](http://www.ecf.asso.fr) de l'agence.

## DUREE DE LA PRESTATION

- Nous contacter.

## TARIFS

- Voir la grille tarifaire de l'Agence ECF.